J275/600 HA
J275/800 HA

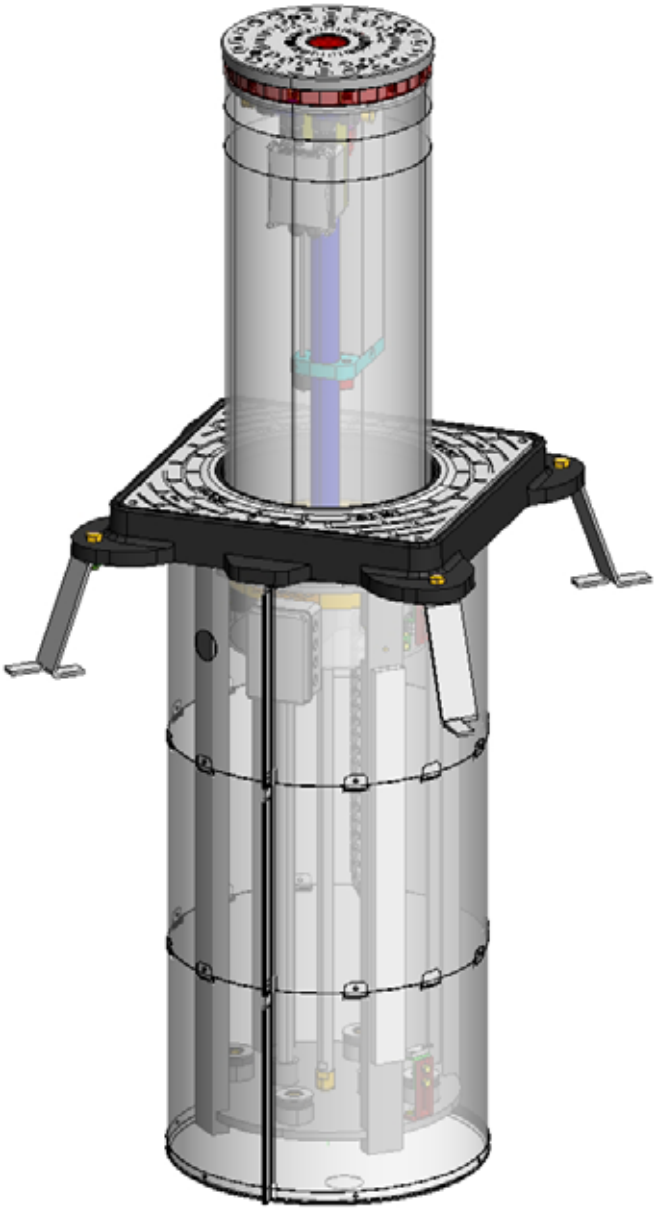

FAAC

DECLARATION CE DE CONFORMITÉ POUR MACHINES

(DIRECTIVE 2006/42/CE)

Fabricant : FAAC S.p.A.

Adresse : Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

Déclare que : L'opérateur mod. J275/600 HA ou J275/800 HA

est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages, afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 2006/42/CE

est conforme aux exigences essentielles de sécurité des autres directives CEE suivantes :

2006/95/CE Directive Basse Tension
2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique

et déclare qu'il est interdit de mettre en service l'appareillage jusqu'à ce que la machine dans laquelle il sera incorporé ou dont il deviendra un composant ait été identifiée et jusqu'à ce que la conformité aux conditions de la Directive 2006/42/CEE et modifications successives ait été déclarée.

Bologne, le 1er Décembre 2009

L'Administrateur Délégué
A. Marcellan

FRANÇAIS

DECLARATION CE DE CONFORMITÉ POUR MACHINES

Fabricant : FAAC S.p.A.

Adresse : Via Calari, 10 - 40069 Zola Predosa BOLOGNA - ITALIE

Déclare que : L'armoire électronique 624BLD

• est conforme aux exigences essentielles de sécurité des directives CEE suivantes :

2006/95/CE Directive Basse Tension
2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique

Note complémentaire :
Ce produit a été testé dans une configuration typique homogène
(tous les produits sont fabriqués par FAAC S.p.A.)

Bologne, le 1er Décembre 2009

L'Administrateur Délégué
A. Marcellan

PRÉCAUTIONS POUR L'INSTALLATEUR

OBLIGATIONS GÉNÉRALES DE SECURITÉ

1. **ATTENTION ! Il est important, pour la sécurité des personnes, de suivre à la lettre toutes les instructions. Une installation erronée ou un usage erroné du produit peut entraîner de graves conséquences pour les personnes.**
2. Lire attentivement les instructions avant d'installer le produit.
3. Les matériaux d'emballage (plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils constituent des sources potentielles de danger.
4. Conserver les instructions pour références ultérieures.
5. Ce produit a été conçu et construit exclusivement pour l'usage indiqué dans la présente documentation. Toute autre utilisation non expressément indiquée pourrait compromettre l'intégrité du produit et/ou représenter une source de danger.
6. FAAC décline toute responsabilité qui dériverait de l'usage impropre ou différent de celui auquel l'automatisme est destiné.
7. Ne pas installer l'appareil dans une atmosphère explosive : la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité.
8. Pour les Pays extra-CEE, l'obtention d'un niveau de sécurité approprié exige non seulement le respect des normes nationales, mais également le respect des Normes susmentionnées.
9. FAAC n'est pas responsable du non-respect de la Bonne Technique dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de leur utilisation.
10. L'installation doit être réalisée conformément aux Normes en vigueur.
11. Couper l'alimentation électrique avant toute intervention sur l'installation.
12. Prévoir, sur le secteur d'alimentation de l'automatisme, un interrupteur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. Il est conseillé d'utiliser un magnétothermique de 6A avec interruption omnipolaire.
13. Vérifier qu'il y ait, en amont de l'installation, un interrupteur différentiel avec seuil de 0,03 A.
14. Vérifier que la mise à la terre est réalisée dans les règles de l'art et y connecter les pièces métalliques de la fermeture.
15. L'automatisme dispose d'une sécurité intrinsèque anti-écrasement, formée d'un contrôle du couple. Il est toutefois nécessaire d'en vérifier le seuil d'intervention suivant les prescriptions des Normes indiquées au point 10.
16. Les dispositifs de sécurité (norme EN 12978) permettent de protéger des zones éventuellement dangereuses contre les **Risques mécaniques du mouvement**, comme l'écrasement, l'acheminement, le cisaillement.
17. On recommande que toute installation soit dotée au moins d'une signalisation lumineuse (ex. : lampe clignotante intégrée à la tête de la borne), d'un panneau de signalisation fixé, de manière appropriée, sur la structure de la fermeture, ainsi que des dispositifs cités au point « 16 ».
18. FAAC décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de l'automatisme si les composants utilisés dans l'installation n'appartiennent pas à la production FAAC.
19. Pour l'entretien, utiliser exclusivement des pièces FAAC d'origine.
20. Ne jamais modifier les composants faisant partie du système d'automatisme.
21. L'installateur doit fournir à l'Utilisateur toutes les informations relatives au fonctionnement manuel du système en cas d'urgence.
22. Interdire aux enfants ou aux tiers de stationner près du produit durant le fonctionnement.
23. Eloigner de la portée des enfants les radiocommandes ou tout autre générateur d'impulsions, pour éviter tout actionnement involontaire de l'automatisme.
24. Le transit sur la borne n'est possible que lorsque le dispositif est complètement abaissé.
25. L'Usager qui utilise l'installation doit éviter toute tentative de réparation ou d'intervention directe et s'adresser uniquement à un personnel qualifié.
26. **Tout ce qui n'est pas prévu expressément dans ces instructions est interdit.**

FRANÇAIS

INDEX

1 GÉNÉRALITÉS 3
2 DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 3
3 DIMENSIONS 4
4 DISPOSITIONS 5
5 CÂBLAGES ÉLECTRIQUES 8
6 INTRODUCTION DE LA BORNE DANS LE PUISARD 9
7 FIXATION DE LA COURONNE SUPÉRIEURE 9
8 FONCTIONNEMENT MANUEL 10
9 FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE 10
10 ENTRETIEN 10
10.1 MODIFICATION DE L'INTERVENTION DE L'ÉLECTROVANNE 11
11 ACCESSOIRES 11
11.1 COUVERCLE 11
12 CONNEXIONS ÉLECTRIQUES 12
13 SÉLECTION DU PRE-SETTING 13
14 POSITIONNEMENT DES BOUCLES 13
14 CONNEXION DE PLUSIEURS BORNES 13

BORNE J275/600-800 HA

Lire attentivement le présent manuel qui accompagne le produit car il fournit d'importantes indications concernant la sécurité, l'installation, l'utilisation et l'entretien.

1 GÉNÉRALITÉS

Ces instructions sont valables pour les modèles suivants :

J 275/600 H A et J 275/800 H A

Ces modèles sont des bornes de circulation oléodynamiques automatiques. Le mouvement du cylindre est actionné par une unité hydraulique située à l'intérieur. Le déverrouillage hydraulique se produit automatiquement en cas de coupure de courant ou en agissant directement sur l'unité hydraulique. Le choix peut être effectué en agissant sur l'électrovanne (voir paragraphe 10.1).

2 DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

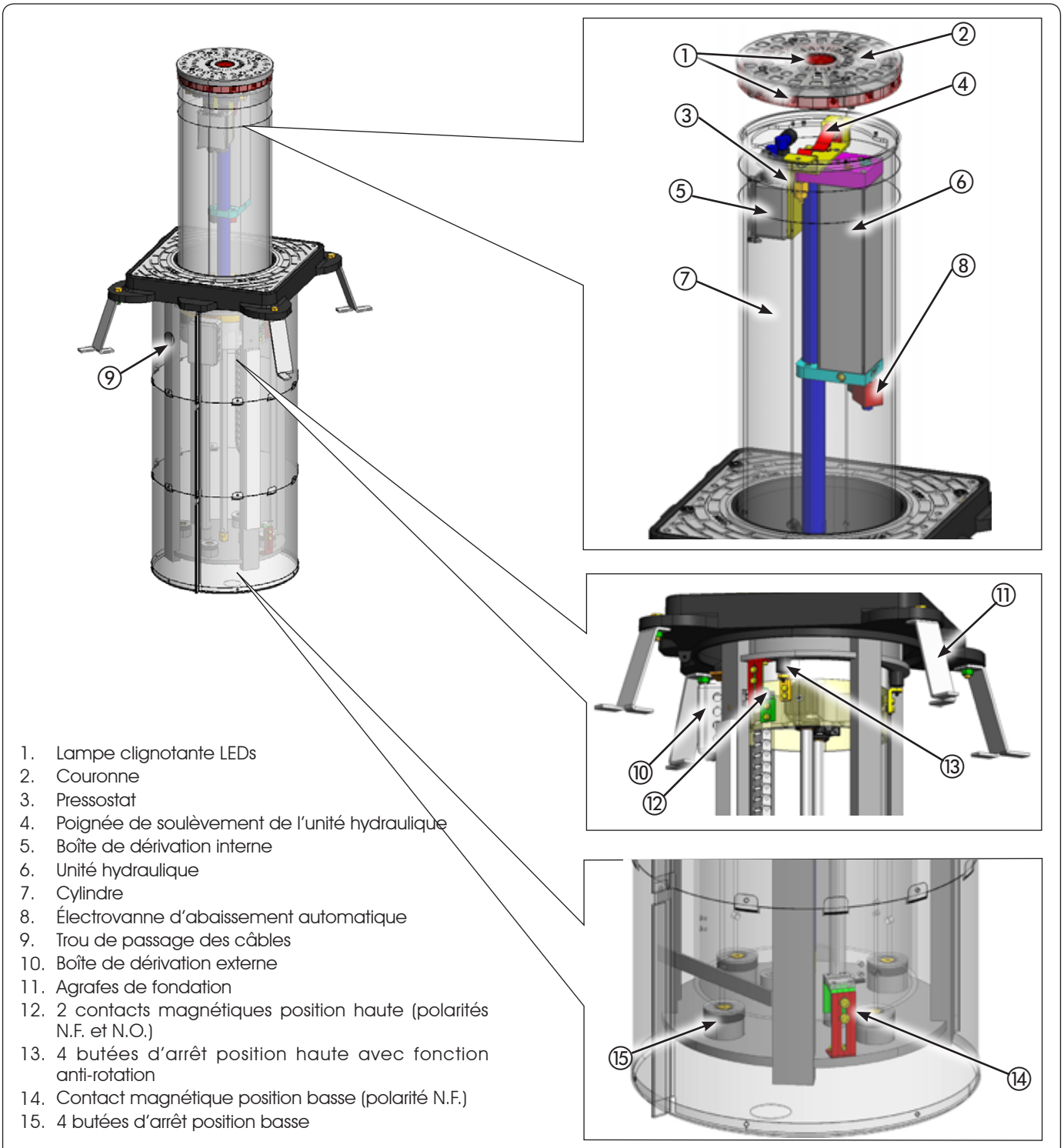

1. Lampe clignotante LEDs
2. Couronne
3. Pressostat
4. Poignée de soulèvement de l'unité hydraulique
5. Boîte de dérivation interne
6. Unité hydraulique
7. Cylindre
8. Électrovanne d'abaissement automatique
9. Trou de passage des câbles
10. Boîte de dérivation externe
11. Agrafes de fondation
12. 2 contacts magnétiques position haute (polarités N.F. et N.O.)
13. 4 butées d'arrêt position haute avec fonction anti-rotation
14. Contact magnétique position basse (polarité N.F.)
15. 4 butées d'arrêt position basse

Fig. 1

FRANÇAIS

MODÈLE	J275
Alimentation	230 V~ 50 Hz
Puissance Maxi absorbée (W)	220
Force Maxi (N)	2300
Débit maximal pompe (lpm)	3
Temps minimum montée H600 (s)	5
Temps minimum descente H600 (s) *	1
Temps minimum montée H800 (s)	7
Temps minimum descente H800 (s) *	1,2
Température d'utilisation (°C)	-15 +55
Poids H600 / H800 (Kg)	150 /

Indice de protection	IP67
Encombrement	Voir Fig.2
Condensateur	16µF - 400V
Fréquence d'utilisation	Usage intensif
R.O.T. à 55°C	
R.O.T. à 23°C	
Résistance au choc (J)	9000
Résistance à l'impact (J)	120000

**** Temps se référant à l'abaissement avec électrovanne activée ; au cas où celle-ci serait exclue (voir par. 10) les temps passent à 2,5 s (H600) et 3 s (H800)***

Le condensateur de démarrage (16µF - 400v) est précâblé à l'intérieur de la boîte de dérivation sur l'unité hydraulique.

FRANÇAIS

3 DIMENSIONS

Cotes en mm

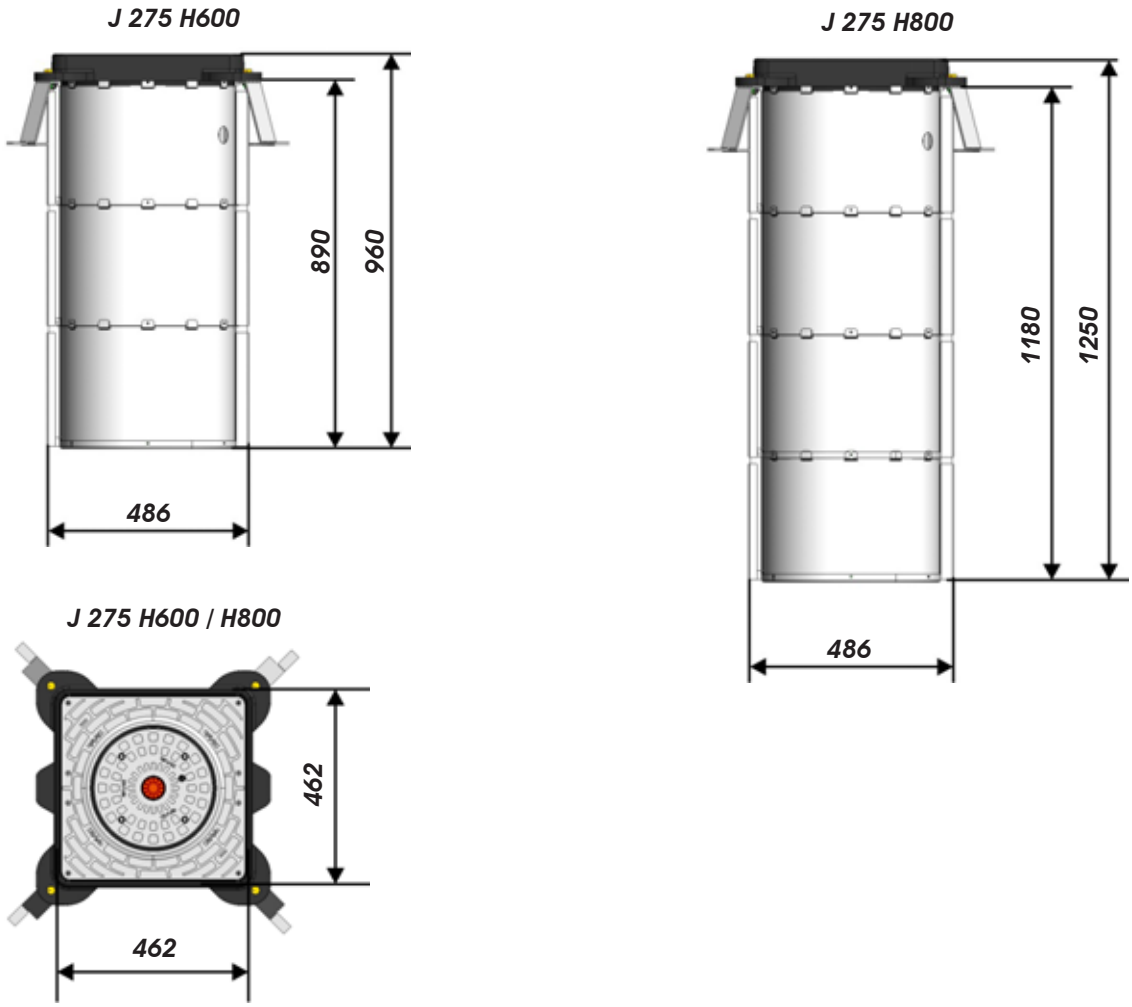

Fig. 2

4 DISPOSITIONS

S'assurer que le point de pose de la borne ne se trouve pas dans une zone de drainage ; le cas échéant, abriter partiellement la borne en l'entourant d'un conduit drainant, muni d'une grille de protection.

Réaliser le creusement jusqu'à une profondeur d'environ 1,25m (275 H600) ou 1,54 m environ (275 H800)

Le creusement peut être carré et avoir un côté d'environ 1m (fig. 3). Ou bien on peut le réaliser avec une foreuse d'un diamètre de 50cm jusqu'à la profondeur indiquée ci-dessus et élargir les 30 derniers centimètres en lui donnant une forme carrée d'1m de côté

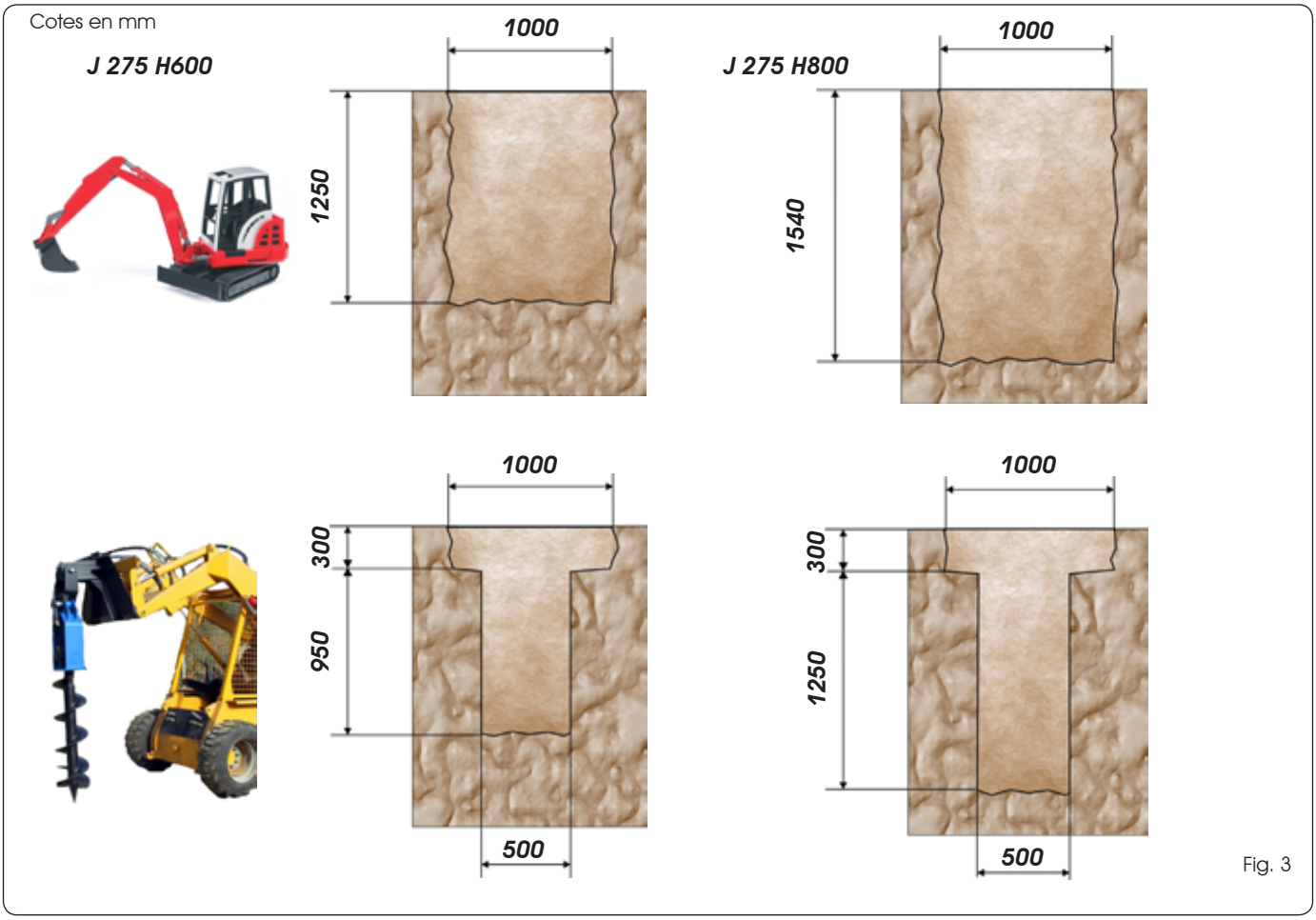

Fig. 3

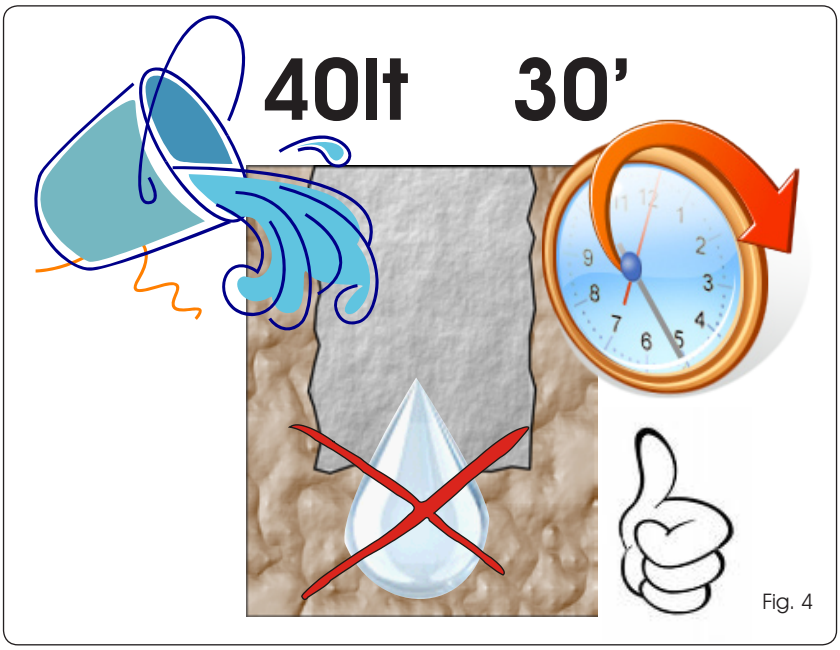

Fig. 4

S'assurer que le terrain possède une bonne capacité de drainage: verser environ 40 litres d'eau dans le creusement et vérifier que le vidage ait lieu en trente minutes. Dans le cas contraire, réaliser l'évacuation de l'eau météorique par l'intermédiaire d'une conduite de 60mm de diamètre raccordée au réseau d'égout ou à un puisard (muni d'un système de vidage comme par exemple une électropompe) d'une profondeur supérieure au puisard qui recueille et évacue l'eau de pluie.

Poser du gravier (diamètre

FRANÇAIS

20 mm environ) sur une épaisseur de 30cm environ, en veillant à bien le compacter pour éviter les futurs « retraits dus au tassement ».

Cotes en mm

1000
950
300

1000
1240
300

1000
300
650
300
500

1000
300
940
300
500

Fig. 5

Fig. 6

Assembler le puisard métallique d'après la figure en utilisant les rivets fournis et le fixer au contre-châssis avec deux vis et les boulons fournis correspondants.

Cotes en mm

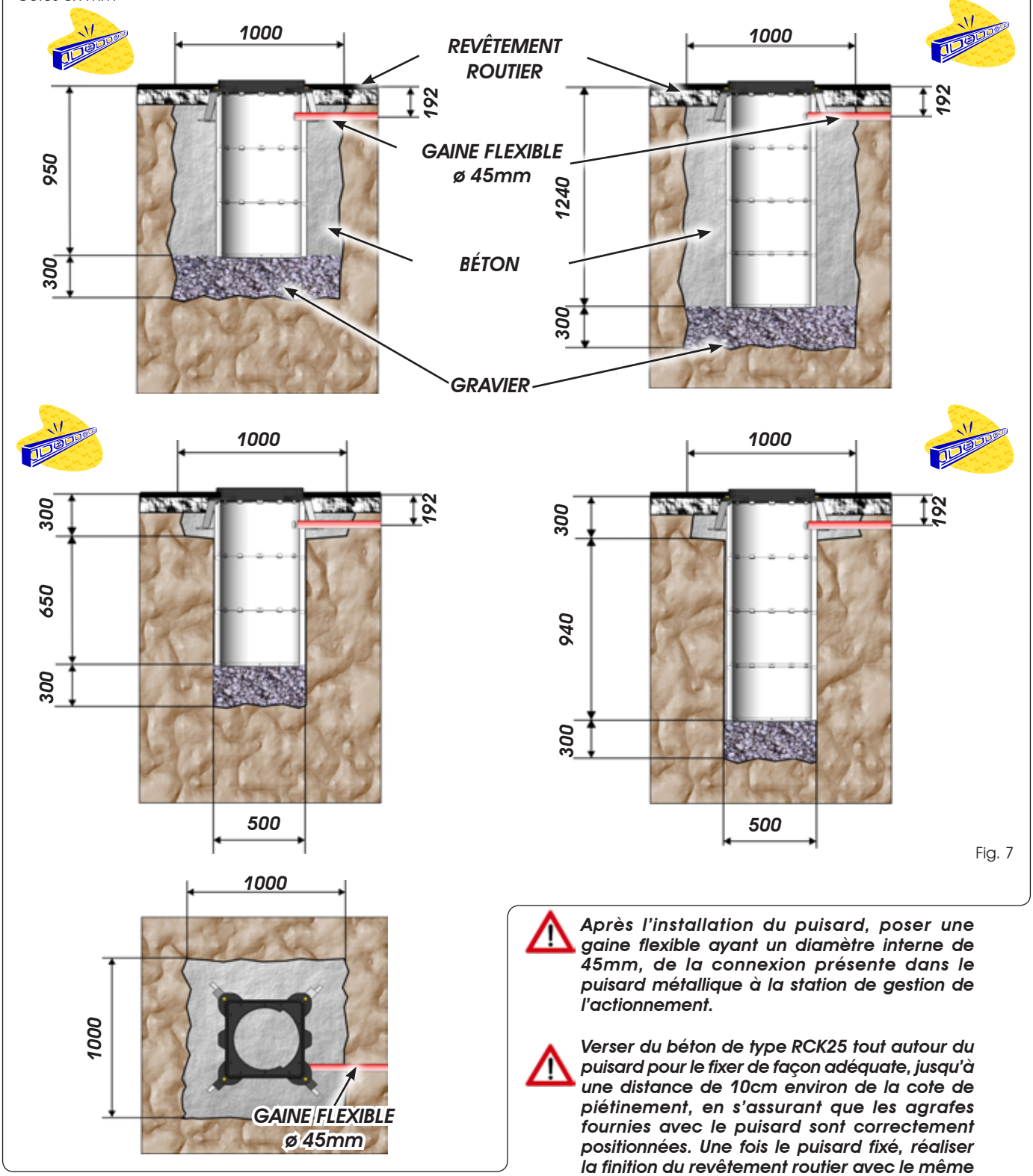

Fig. 7

FRANÇAIS

Après l'installation du puisard, poser une gaine flexible ayant un diamètre interne de 45mm, de la connexion présente dans le puisard métallique à la station de gestion de l'actionnement.

Verser du béton de type RCK25 tout autour du puisard pour le fixer de façon adéquate, jusqu'à une distance de 10cm environ de la cote de piétinement, en s'assurant que les agrafes fournies avec le puisard sont correctement positionnées. Une fois le puisard fixé, réaliser la finition du revêtement routier avec le même type de matériau.

Poser le puisard métallique avec le contre-châssis, en veillant à le mettre d'aplomb.Le niveau supérieur du contre-châssis doit être positionné plus haut d'environ 10mm par rapport à la cote de piétinement (pour limiter l'entrée d'eau de pluie dans le puisard).

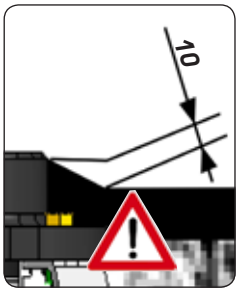

<u>Pour réduire le risque de trébuchement, raccorder le puisard à la surface de roulement</u>.

Poser les conduites nécessaires pour la connexion entre la centrale de gestion et les appareils supplémentaires éventuels (ex. feux de signalisation – boucles inductives – lecteur de cartes - etc.) et les autres bornes éventuellement présentes ; disposer la connexion électrique et de mise à la terre.

Pour raccorder la borne à la carte de contrôle, utiliser un câble de type <u>FG7OR-0,6/1kV-16G1,5 d'une longueur maximale de 50 mètres.</u>

N.B.: toutes les conduites doivent être posées conformément aux normes en vigueur.

5 CÂBLAGES ÉLECTRIQUES

Pour raccorder la borne à l'unité de gestion, utiliser un câble multipolaire de type **FG7OR-0,6/1kV-16G1,5 (16 câbles de 1,5mm²) d'une longueur maximale de 50 mètres**. Ce câble doit être posé à l'intérieur d'une gaine ø 45mm, fixé au serre-câble spécifique présent dans le puisard et il doit sortir du puisard d'1m pour la version H600 et de 1,2m pour la version H800.
Réaliser les câblages électriques dans la boîte de dérivation à côté de la borne d'après la figure ci-après.

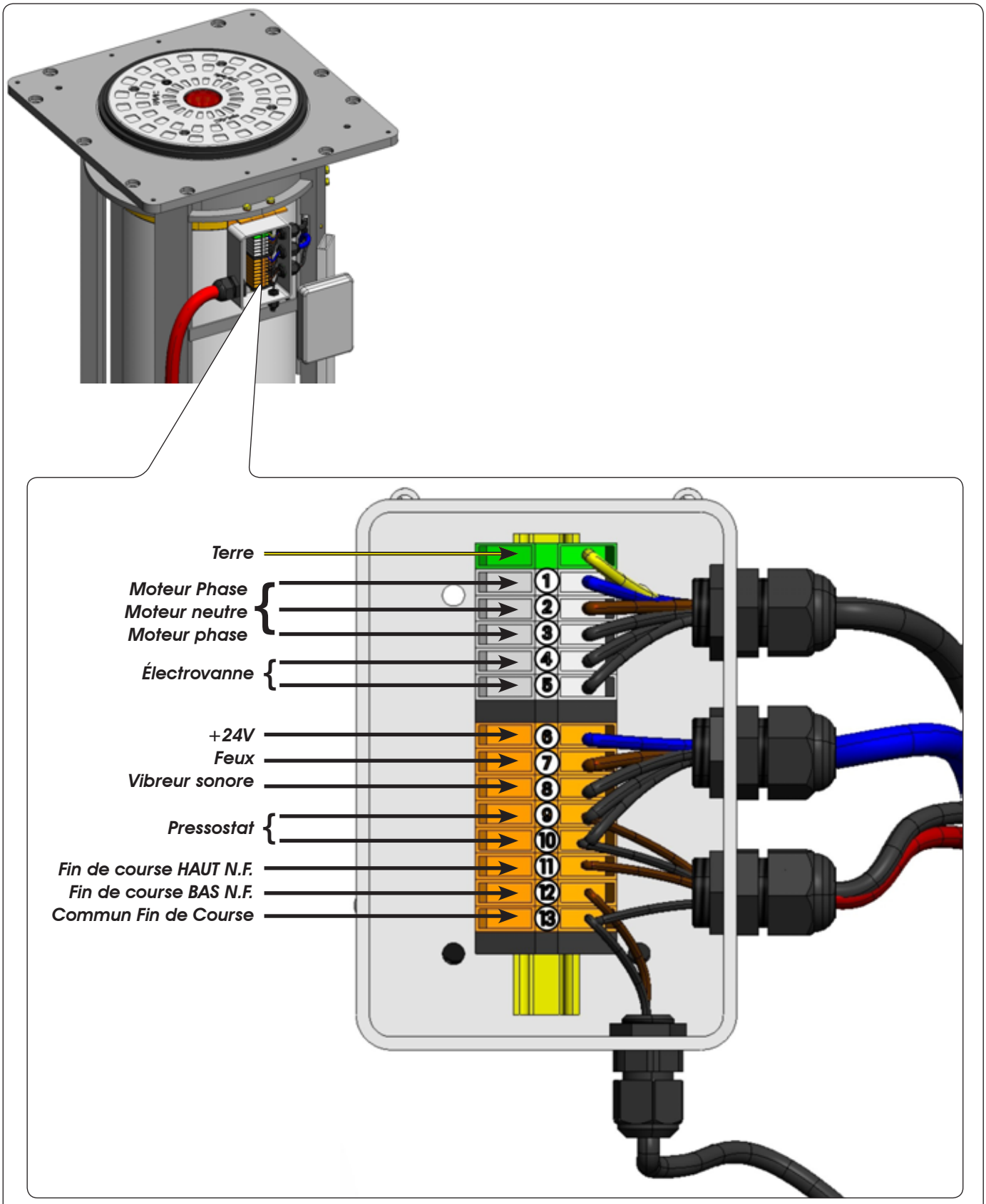

Fig. 8

FRANÇAIS

6 INTRODUCTION DE LA BORNE DANS LE PUISARD

Pour positionner la borne dans le puisard fixé précédemment (attendre que le béton ait pris), visser sur la partie supérieure deux œillets M10 mâles, d'après la figure ci-après, en les utilisant comme points d'accrochage pour le levage avec des courroies ou des chaînes.

Soulever et introduire complètement la borne dans le puisard.

Faire particulièrement attention au positionnement du câble entre le puisard et la borne durant la descente et à la boîte de dérivation située à côté de la borne (voir fig. 9)

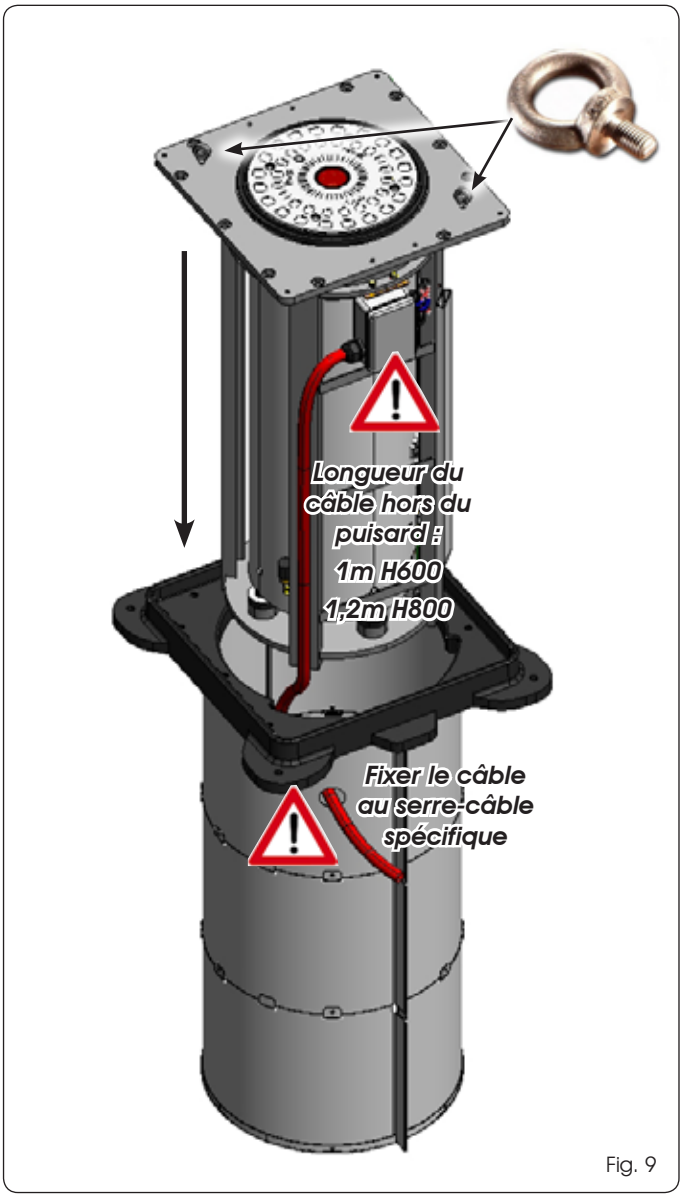

Fig. 9

Après avoir positionné la borne au fond du puisard, enlever les deux œillets et fixer solidement la borne au puisard en utilisant 10 vis TCEI M12x30 INOX fournies.

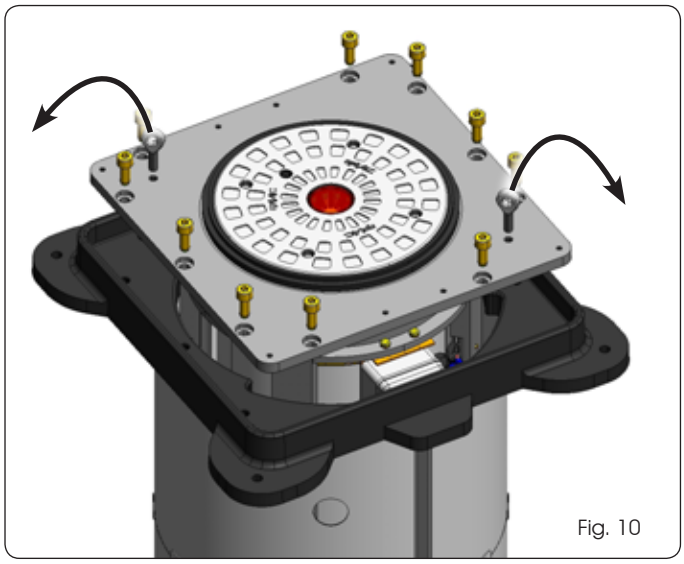

Fig. 10

7 FIXATION DE LA COURONNE SUPÉRIEURE

Après avoir fixé la borne, achever l'installation en positionnant et en fixant la couronne supérieure avec 8 vis TCEI M6x10 INOX fournies

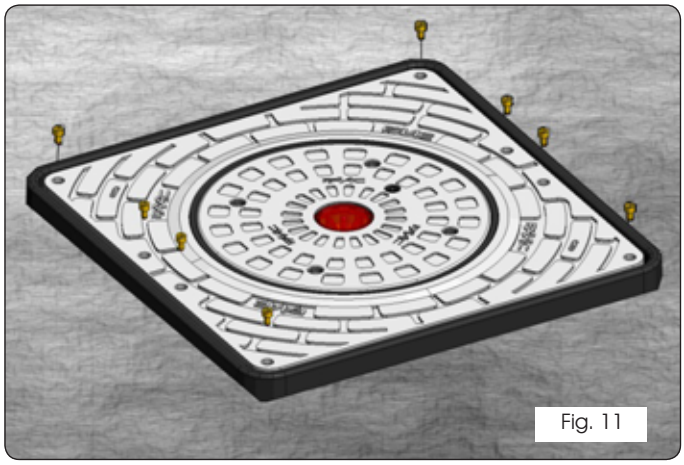

Fig. 11

Les deux ouvertures rainurées sur la couronne supérieure servent à introduire un outil (comme un tournevis) pour soulever la couronne même en cas de besoin.

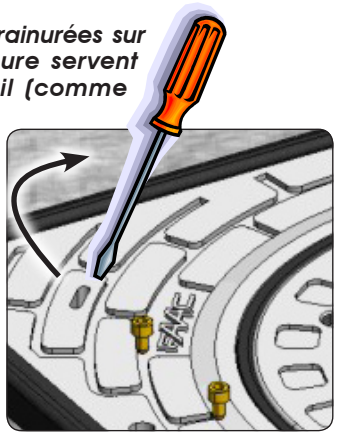

FRANÇAIS

8 FONCTIONNEMENT MANUEL

Normalement, l'abaissement de la borne est automatique lorsqu'on coupe l'alimentation électrique, grâce à l'électrovanne située sur la centrale hydraulique (voir fig. 1 réf. ⑧).
S'il faut abaisser la borne manuellement, agir sur le dispositif de déverrouillage.

1. Dévisser la vis de fermeture située sur la tête de la borne (fig. 11 réf. ①).
2. Introduire dans le trou prévu à cet effet une clé six pans de 5mm.
3. Tourner en sens inverse horaire pour abaisser la borne (fig. 11 réf. ②).

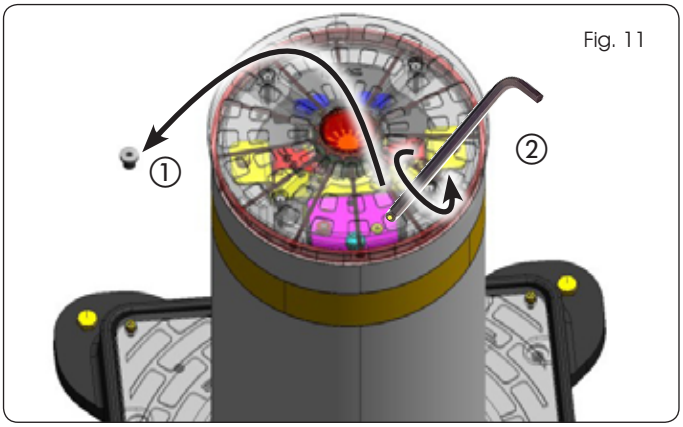

Fig. 11

9 FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE

Pour rétablir le fonctionnement automatique :

1. Introduire dans le trou prévu à cet effet une clé six pans de 5mm.
2. Tourner en sens horaire jusqu'à la butée (fig. 12 réf. ①).
3. Revisser la vis de fermeture située sur la tête de la borne (fig. 12 réf. ②).

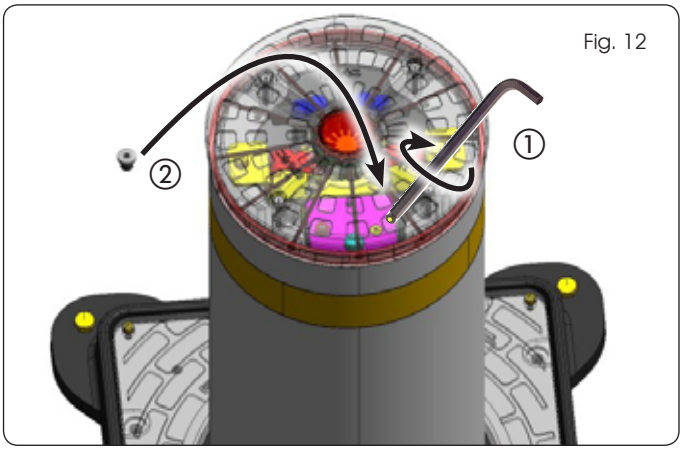

Fig. 12

On peut également visser la vis de fermeture à l'envers sur la tête de la borne pour empêcher l'accès à l'abaissement hydraulique manuel. Cette opération doit bien entendu être effectuée après avoir démonté la tête en dévissant les 4 vis de fixation (voir fig. 13 réf. ①)

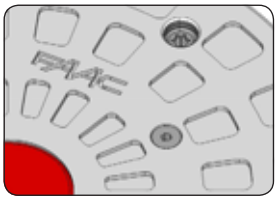

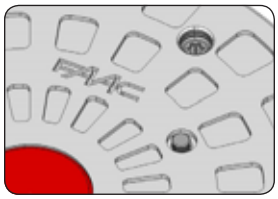

10 ENTRETIEN

Pour accéder complètement à l'unité hydraulique de la borne, pour effectuer l'entretien ou en raison d'un dysfonctionnement, procéder comme suit :

1. soulever la tête supérieure en dévissant les quatre vis TORX (fig. 13 réf. ①)
2. déconnecter les deux connecteurs à embrochage sur la boîte de dérivation interne (fig. 13 réf. ②)
3. dévisser les deux vis qui fixent l'unité hydraulique au cylindre (fig. 13 réf. ③).
4. soulever complètement l'unité en la saisissant par la poignée spécifique (fig. 13 réf. ④).

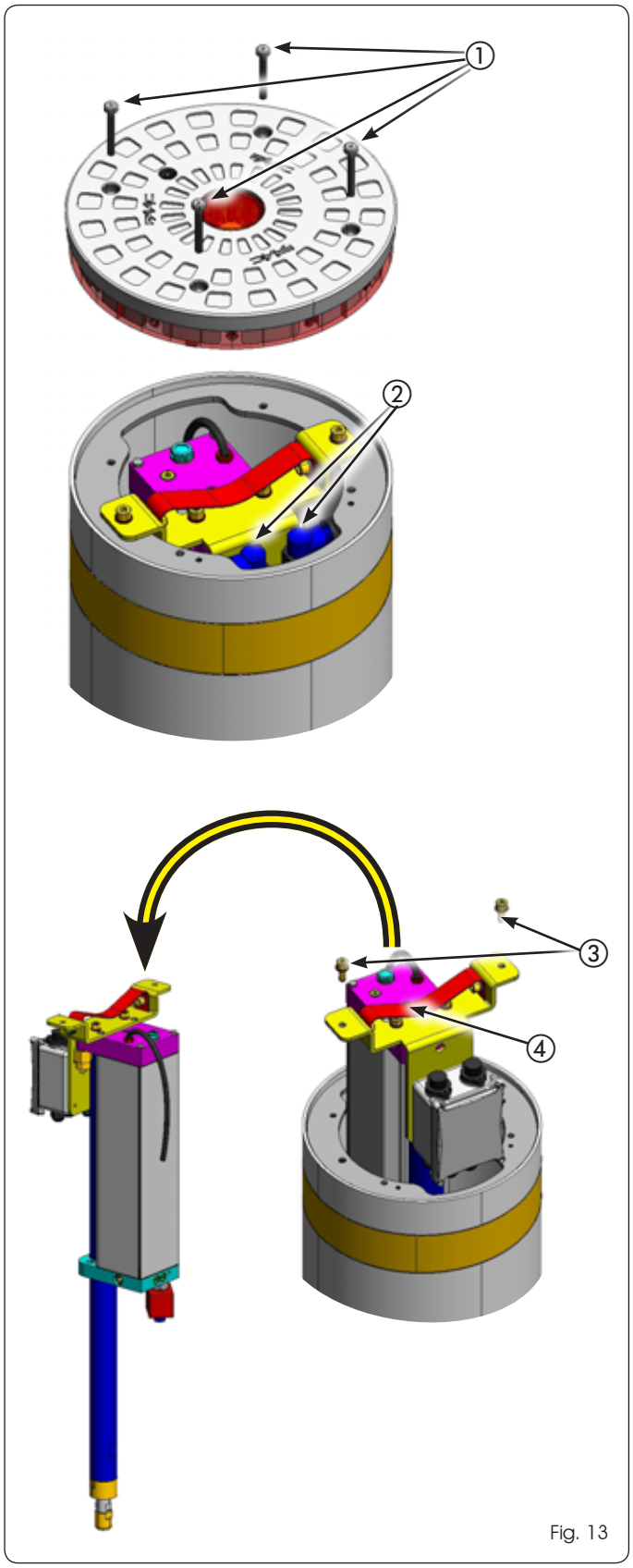

Fig. 13

FRANÇAIS

10.1 MODIFICATION DE L'INTERVENTION DE L'ÉLECTROVANNE

On peut modifier l'intervention de l'électrovanne. Normalement, en cas de coupure de courant, la borne s'abaisse automatiquement. Si l'on souhaite que la borne reste en position haute également en l'absence de tension, il faut :

1. démonter l'unité tel qu'on le décrit au paragraphe 10.
2. appuyer à fond sur l'axe visible sur l'électrovanne (fig. 14 réf. ①)
3. tourner l'axe à fond d'après la figure (fig. 14 réf. ②).

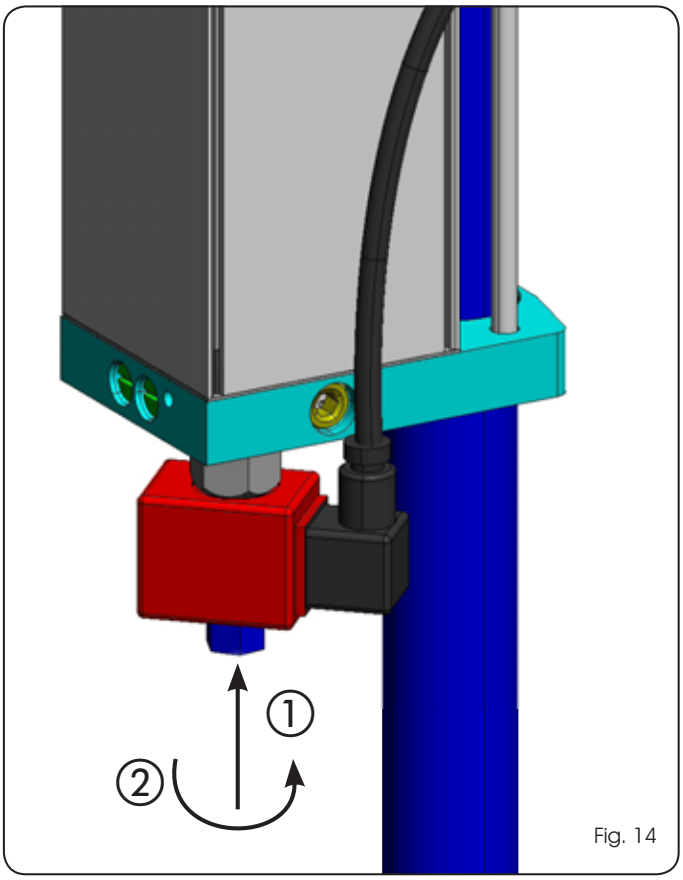

Fig. 14

11 ACCESSOIRES

11.1 COUVERCLE

Si l'on a déjà installé le puisard et non la borne, on recommande de fermer le trou avec l'accessoire couvercle.
Le positionner et le fixer avec 4 vis TCEI M12x30 INOX fournies.

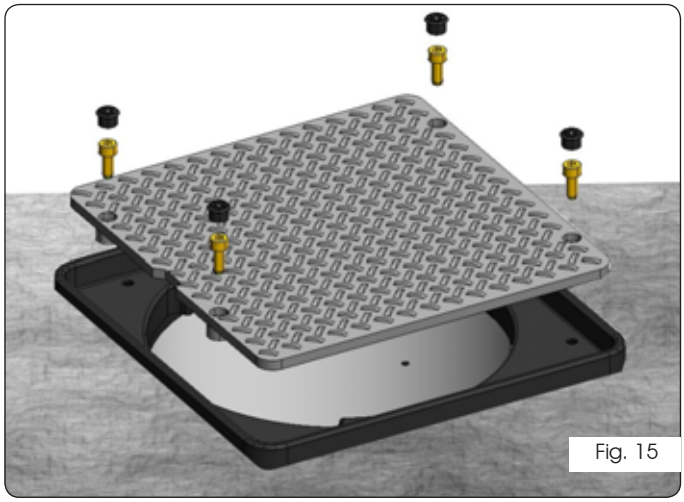
Fig. 15

Utiliser la disposition prévue à cet effet pour soulever le couvercle par la suite.

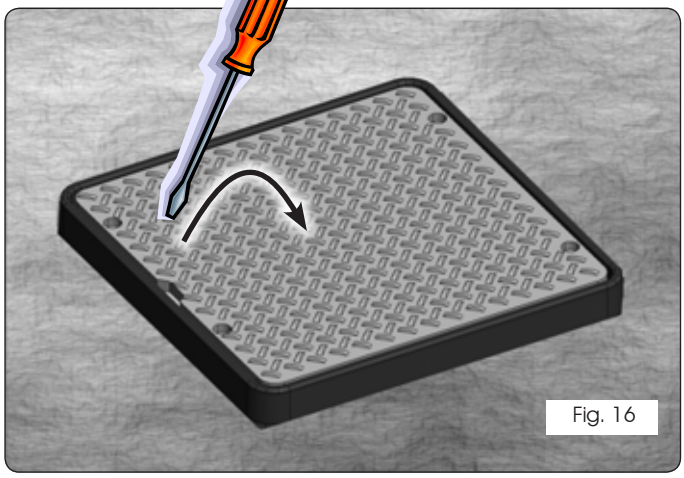
Fig. 16

FRANÇAIS

ARMOIRE ÉLECTRONIQUE JE275

L'armoire électronique Je 275 est fournie avec la carte électronique 624 BLD et le boîtier modèle E.

Avant tout type d'intervention sur l'armoire électronique (connexions, entretien), toujours couper le courant électrique.
- Prévoir en amont de l'installation un disjoncteur magnétothermique différentiel au seuil d'intervention adéquat (0,03A).
- Connecter le câble de terre à la borne adéquate prévue sur le connecteur J9 de l'armoire (voir fig. ci-après).

12 CONNEXIONS ÉLECTRIQUES

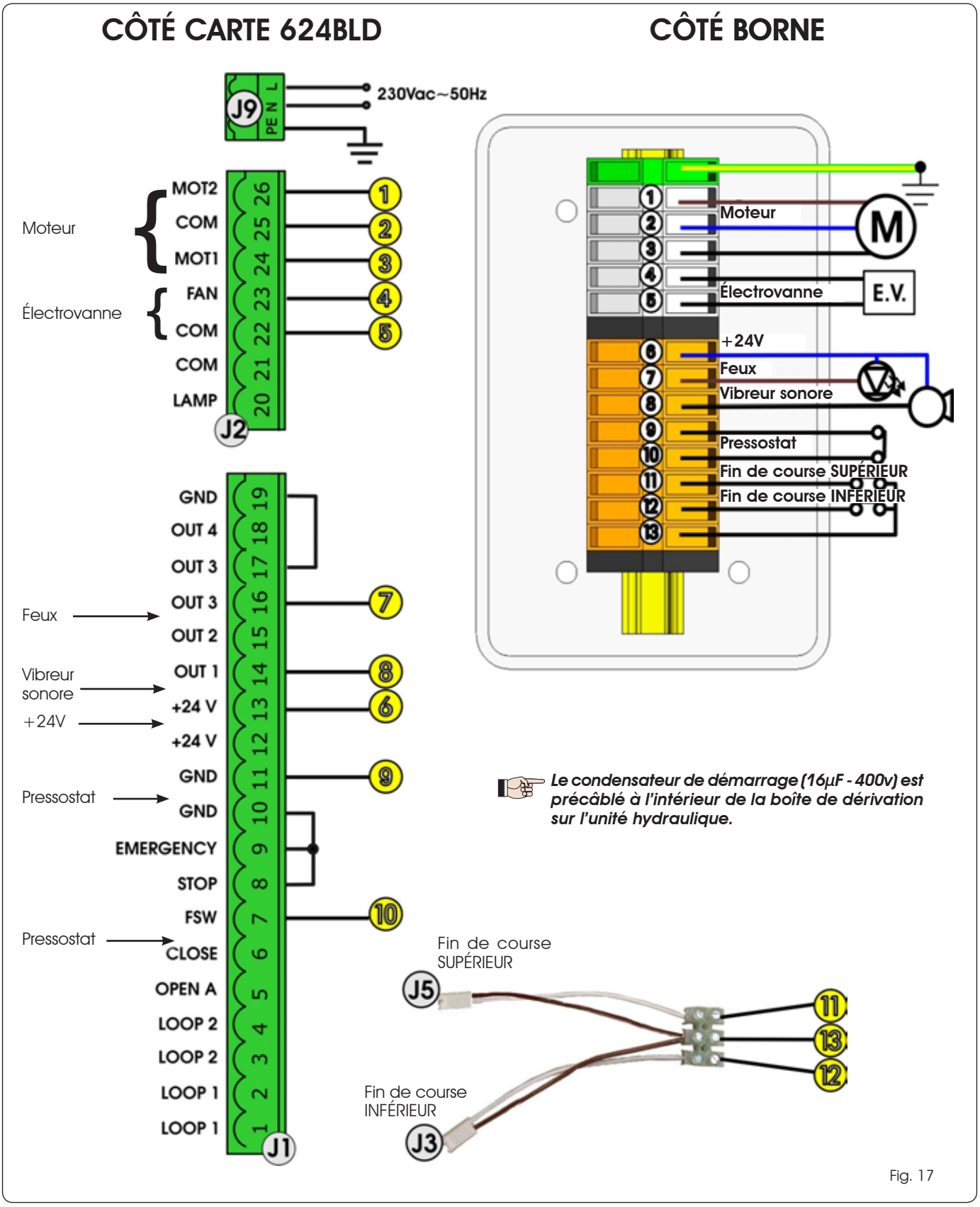

Fig. 17

FRANÇAIS

13 SÉLECTION DU PRE-SETTING

Après avoir connecté et mis sous tension la carte d'après le paragraphe précédent, sélectionner le pre-setting de travail relatif à la borne J275 en procédant comme suit :

1. Pour accéder à la programmation de 1er niveau, appuyer sur le bouton-poussoir **F** sur la carte. Le sigle **dF** s'affiche.
2. Relâcher la touche **F** et, avec la touche +, sélectionner la valeur **05**.
3. Appuyer simultanément sur les touches **F** et **–** pour sortir de la programmation et sauver les modifications effectuées.

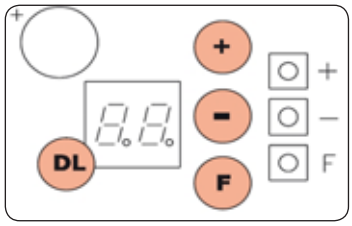

Pour toute information complémentaire sur la programmation de l'armoire, consulter les instructions correspondantes.

14 POSITIONNEMENT DES BOUCLES

On fournit ci-après deux exemples de réalisation des boucles magnétiques avec une borne :

1. Installation d'une seule borne et de deux boucles magnétiques à détection du transit de véhicules.
2. Installation d'une seule borne et d'une boucle magnétique à protection périmétrale.

Réaliser les boucles en suivant les instructions du détecteur magnétique (armoire électronique)

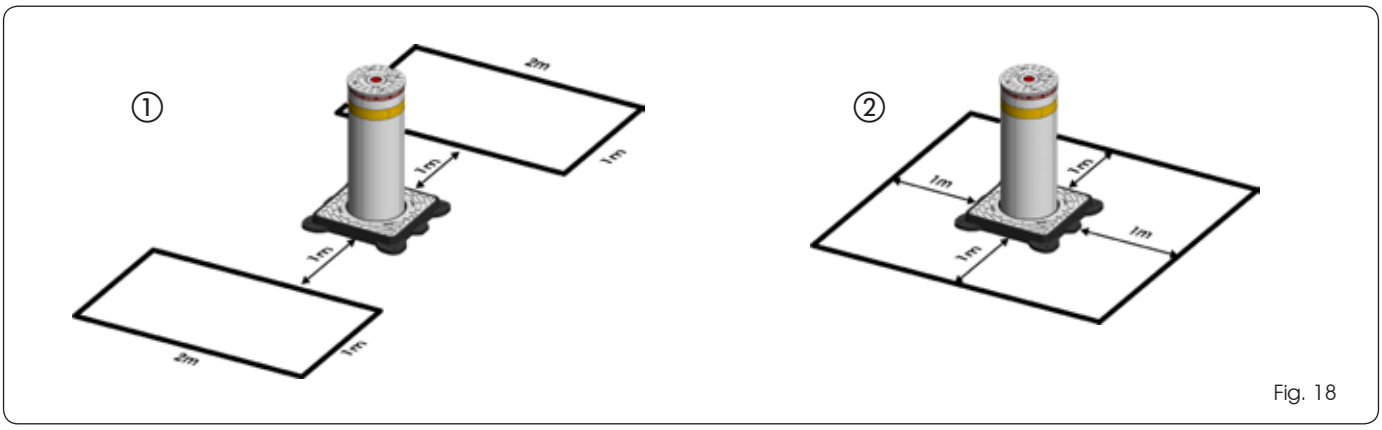

Fig. 18

14 CONNEXION DE PLUSIEURS BORNES

On peut connecter à la même armoire jusqu'à 4 bornes qui fonctionneront simultanément.
Suivre les indications ci-après pour un câblage et un fonctionnement corrects.

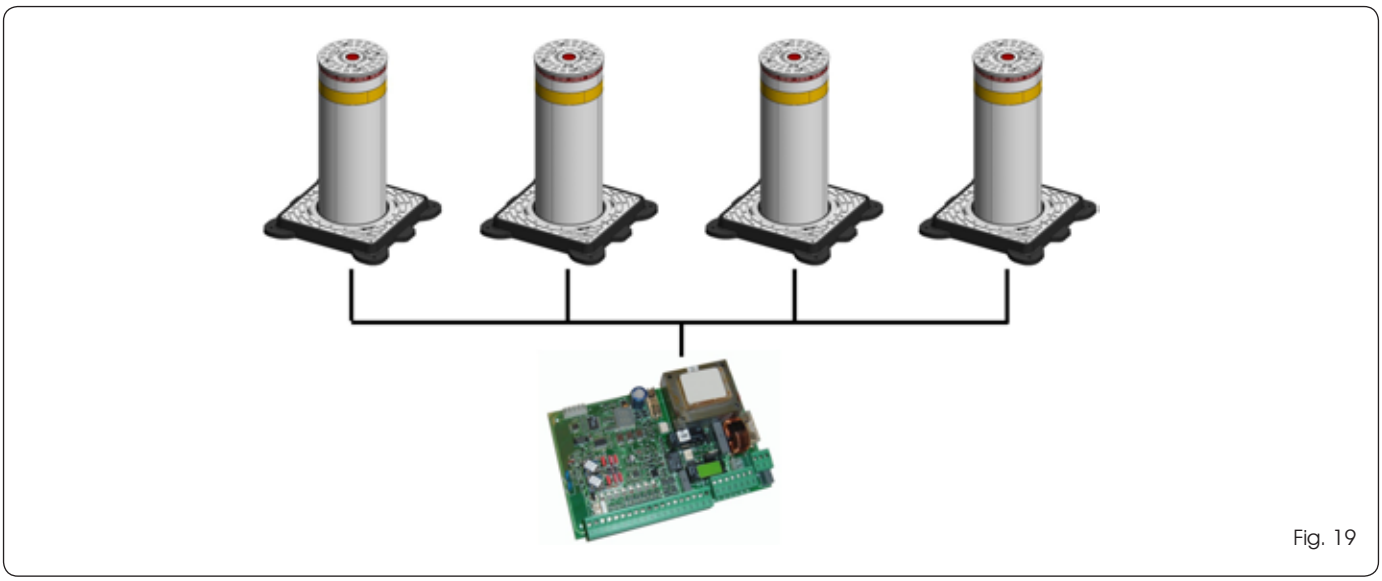

Fig. 19

FRANÇAIS

Connexion de 4 moteurs et de 4 électrovannes

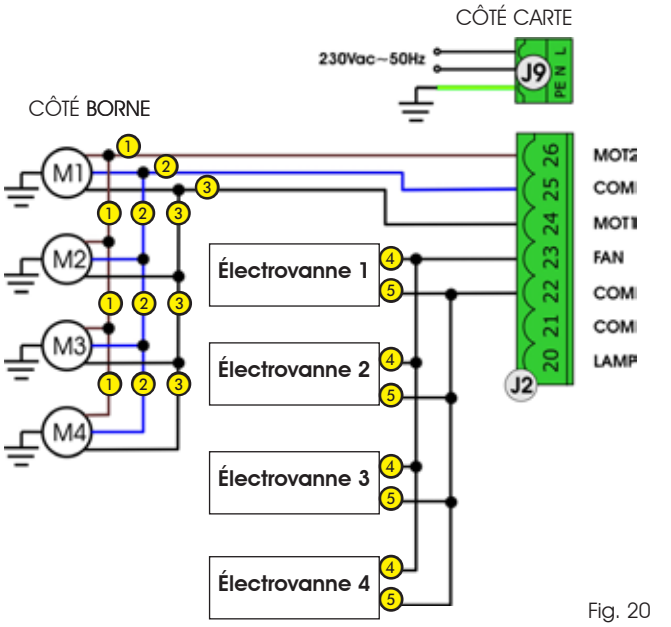

Fig. 20

Connexion de feux / vibreurs sonores

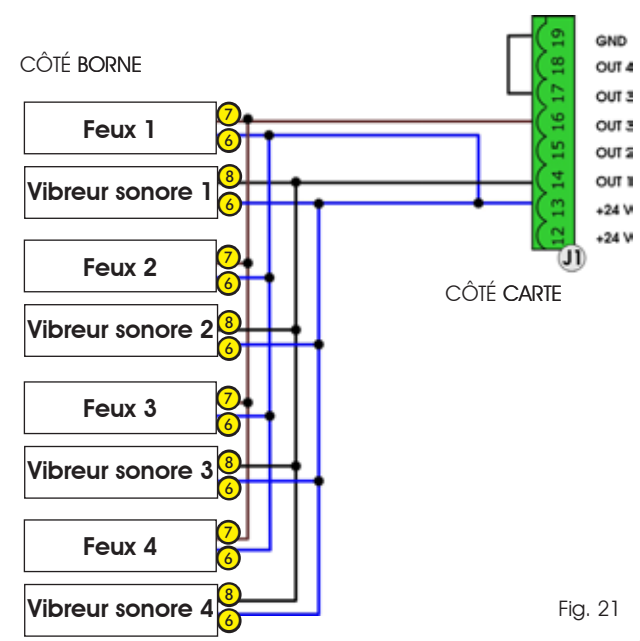

Fig. 21

Connexion de 4 fins de course INFÉRIEURS en parallèle. Les bornes s'arrêteront lorsque les 4 fins de course seront engagés

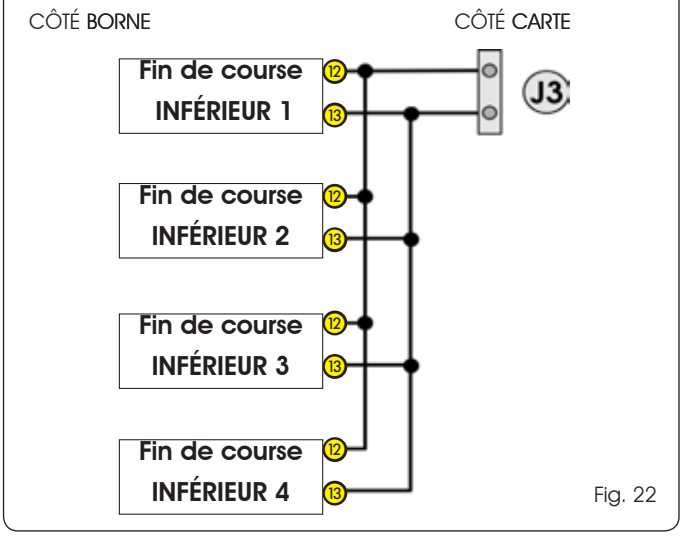

Fig. 22

Connexion de 4 fins de course SUPÉRIEURS en parallèle. Les bornes s'arrêteront lorsque les 4 fins de course seront engagés

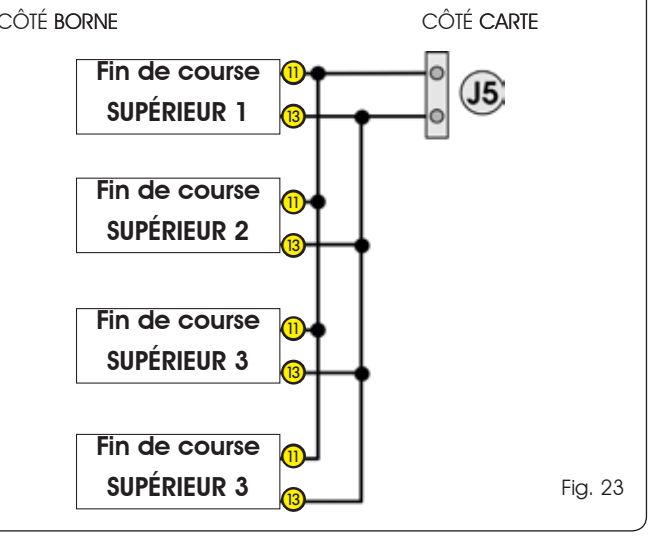

Fig. 23

Connexion de 4 pressostats en série. Le premier qui intervient provoque l'inversion de toutes les bornes

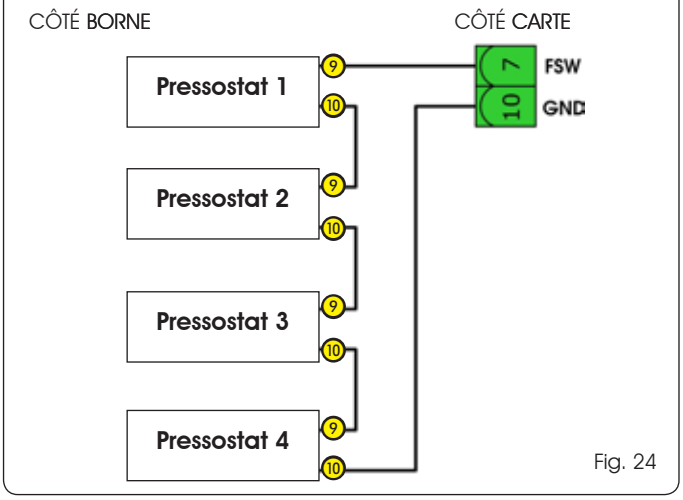

Fig. 24

Le descrizioni e le illustrazioni del presente manuale non sono impegnative. La FAAC si riserva il diritto, lasciando inalterate le caratteristiche essenziali dell'apparecchiatura, di apportare in qualunque momento e senza impegnarsi ad aggiornare la presente pubblicazione, le modifiche che essa ritiene convenienti per miglioramenti tecnici o per qualsiasi altra esigenza di carattere costruttivo o commerciale.

The descriptions and illustrations contained in the present manual are not binding. FAAC reserves the right, whilst leaving the main features of the equipments unaltered, to undertake any modifications it holds necessary for either technical or commercial reasons, at any time and without revising the present publication.

Les descriptions et les illustrations du présent manuel sont fournies à titre indicatif. FAAC se réserve le droit d'apporter à tout moment les modifications qu'elle jugera utiles sur ce produit tout en conservant les caractéristiques essentielles, sans devoir pour autant mettre à jour cette publication.

Die Beschreibungen und Abbildungen in vorliegendem Handbuch sind unverbindlich. FAAC behält sich das Recht vor, ohne die wesentlichen Eigenschaften dieses Gerätes zu verändern und ohne Verbindlichkeiten in Bezug auf die Neufassung der vorliegenden Anleitungen, technisch bzw. konstruktiv/kommerziell bedingte Verbesserungen vorzunehmen.

Las descripciones y las ilustraciones de este manual no comportan compromiso alguno. FAAC se reserva el derecho, dejando inmutadas las características esenciales de los aparatos, de aportar, en cualquier momento y sin comprometerse a poner al día la presente publicación, todas las modificaciones que considere oportunas para el perfeccionamiento técnico o para cualquier otro tipo de exigencia de carácter constructivo o comercial.

De beschrijvingen in deze handleiding zijn niet bindend. FAAC behoudt zich het recht voor op elk willekeurig moment de veranderingen aan te brengen die het bedrijf nuttig acht met het oog op technische verbeteringen of alle mogelijke andere productie- of commerciële eisen, waarbij de fundamentele eigenschappen van de apparaat gehandhaafd blijven, zonder zich daardoor te verplichten deze publicatie bij te werken.

FAAC S.p.A.
Via Calari n. 10 - 40069 Zola Predosa - Bologna - Italy
Tel. +39 051 61724 - Fax +39 051 758518
www.faacgroup.com

SINCERT
CERMET
SISTEMA DI GESTIONE CERTIFICATO
REG. N. 085
UNI EN ISO 9001:2000

732648 - Rev.A